

Mr. Luket of 21 Aug. 1720
73.

Monseigneur

N. 19.

Ayant pénétré que monseigneur
le nonce a été destiné pour la
Cour de Vienne, j'ay l'honneur
de le faire sçavoir a Votre Ex:
cellence, quant il pourra
partir c'est ce qui n'est pas
encor certain comme je crois,
je suppose pourtant que ce
poutra estre avant que mon:
seigneur d'Albani partira
de Vienne, ou il y est peut

content, et sollicite son retour
 a Rome. Je n'ay eneor pu
 voir qui Sa Sainteté nous
 destine, mais selon les proba-
 bilité ce pourroit bien estre
 monseigneur Archinto nonne
 de Cologne, milanois de Naif-
 sance. Prelat d'un merite et
 qualitez tres distingués, Il y
 quinze années a peut pres qu'il
 sollicitoit deja la nonciature
 de Pologne. Pour mfr l'
 Auditeur qui a suivy mon

gneur

gneur le nonne en Russie, je
 crois qu'il ne retournera plus
 icy, et qu'apres le sinode Il
 poursuivra son chemin pour
 Vienne ou ce trouve eneor
 son oncle. En cette circonstance
 si votre Excellence avoit quelque
 chose a ordonner pour Rome,
 j'attendray avec soumission les
 gracieux ordres pour les faire
 executer par ceux que j'ay fait
 en mon absence. ma femme
 mes enfans et moy embrassons

tres humblement les genoux de
 son Excellence, Madame La. Gran
 chancelliere, et les vostres et
 je suis avec le plus soumis
 respect.

Monseigneur

De votre Excellence

Vasferie le
 21. Aoust 1720.

Et tres humble tres obeissant
 et tres oblige serviteur
 Puchet